



POLYTECH[®]
TOURS
Département
Aménagement et Environnement



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Mise en valeur d'un espace boisé en périphérie urbaine

Un parc touristique à Pessac, Gironde



PICARD Flavie
DAE3 2015-2016

Tuteur : BACCHI Michel

Contenu

Introduction	2
I. Diagnostic.....	3
A. Diagnostic du terrain	3
1. Plan du parc.....	3
2. Propriétaires et gestionnaire	3
3. L'histoire	4
4. Usagers.....	5
5. Biodiversité	8
6. Aménagements existants.....	12
7. Accessibilité	12
B. Diagnostic de la ville et de l'agglomération	13
1. Trame verte.....	13
2. Accessibilité au terrain d'étude	14
3. La CUB.....	14
II. Projet.....	15
A. Aménagement divers.....	15
1. Accessibilité à la zone	15
2. Point de repos.....	17
B. Thématique nature.....	18
1. Flore	18
2. Faune	18
3. Sorties	19
4. Mise en valeur par l'art.....	19
C. Thématique sport.....	20
D. Thématique famille.....	21
1. Espace de jeu.....	21
2. Espace de repas	22
Conclusion	24

Introduction

Pessac est une ville limitrophe de Bordeaux, la préfecture de la Gironde. Elle fait partie de la Communauté Urbaine de Bordeaux et rentre ainsi dans les nombreux documents d'urbanismes de l'agglomération bordelaise. La ville de Pessac a une population de 56000 habitants ce qui en fait la troisième plus importante de Gironde. La ville comporte de nombreux atouts. Elle est notamment connue pour son appellation de vin « Pessac-Léognan » et son château Pape-Clément. La ville offre à tous ces habitants toutes les commodités possibles, des écoles privées et publiques, elle accueille également un campus avec la ville de Talence. Mais aussi de nombreux centres commerciaux, un stade nautique, des stades et gymnase. La ville de Pessac est étendue et permet ainsi de passer d'une ville dense, proche de Bordeaux à l'est, à des quartiers pavillonnaires, proche des forêts de pin à l'ouest. Cette disparité permet d'offrir d'autres activités à la communauté urbaine, tel qu'un golf et un zoo. La ville à l'ouest est ainsi très vivante et touristique. Dans cette partie de la ville, il est possible de trouver de nombreux espaces verts qui créent un poumon vert à la ville. Le plus grand de la ville est celui du Bourgailh, s'étendant sur 200 hectares. Ce parc est très apprécié par ses nombreux aménagements et toutes les activités et sorties proposées, c'est pour cela qu'il accueille 20.000 visiteurs par an. Malgré cela ce ne sont pas les 200 hectares qui sont visités et appréciés mais seulement quelques-uns. C'est sur cela que ce dossier est basé. Une partie entière, de 18 hectares, est laissée à l'abandon, il a donc été utile de voir pourquoi et par la suite de proposer une solution d'aménagement à ce problème.

I. Diagnostic

A. Diagnostic du terrain

1. Plan du parc



Afin de faciliter la compréhension voici un plan présentant les différentes parties du parc évoquées dans la suite des explications.

Les deux points rouges correspondent aux postes d'observations évoqués dans le quatrième point sur les usagers.

La zone d'étude correspond à tout le terrain entre les points 1 et 2 même si les aménagements peuvent s'étendre.

Figure 1 Plan général du parc du Bourgailh

Source : www.bourgailh-pessac.fr transformé par Flavie Picard

2. Propriétaires et gestionnaire

L'intégralité du parc est possédée par la ville de Pessac. Une association, « l'écosite » est montée en 2002 comme charnière d'aménagement du parc. L'association est devenue, en 2004, un groupe officiel qui possède maintenant ses propres locaux. Elle fait appel à des syndicats de quartier, des clubs d'entreprises et de jardiniers mais aussi à de nombreux acteurs afin de créer des animations sur différentes thématiques : sport (sans matériel), méditation, alimentation, sensibilisation à l'environnement,...

3. L'histoire

a) Le parc

(1) Son passé

Fin 1900 les forêts de Pessac sont divisées en 4 grands domaines viticoles. La forêt du Bourgailh est donc rasée et cultivée. En 1960 elle devient une gravière pour devenir en 1970 une décharge privée à ciel ouvert. En 1981 la décharge devient communautaire à l'agglomération bordelaise. 10 ans plus tard c'est 1,6 milliard de tonne de déchets qui sont recouverts par 900 millions de tonnes de terre car le maire de l'époque, Alain Rousset, voulait requalifier le site de détente et loisir. Ce recouvrement créé la colline du Bourgailh, et devient le point culminant de la CUB¹. Cette colline est sous-arrêté ICPE jusqu'en 2021 et permet de récolter du biogaz utilisé pour le chauffage de la serre exotique.

(2) Son avenir

En 2021 des projets d'aménagements seront réalisés sur cette colline. Le directeur de l'association, gestionnaire du parc, a pour projet d'en faire un pâturage pour bétail et ainsi installer une ferme pédagogique. Il souhaiterait également y construire un 4^{ème} belvédère sur le point culminant offrant ainsi une vue encore plus panoramique de la région.

Plus généralement le parc du Bourgailh est cité à deux reprises dans le dossier SCoT de l'aire métropolitaine¹ dans les parties suivantes :

- Equipement majeur lié au tourisme de nature et de loisirs
Richesses touristiques et patrimoniales
- Une armature urbaine polarisée, centralisée, intensifiée
Mener une stratégie d'implantation des équipements, des commerces et des services en cohérence avec l'armature urbaine

Dans ce sens un immense projet de mise en valeur des bois et de zone humide au nord du parc est en voie de construction, un projet à plusieurs millions d'euros. Il ne touche pas du tout à la partie Magonty, le terrain d'étude de ce rapport, ce qui est d'autant plus étonnant car le SCoT

¹ CUB : Communauté Urbaine de Bordeaux

préconise un aménagement de ce site afin d'attirer plus de touristes et d'usagers.

b) Le sentier et le terrain

La forêt était laissée à l'abandon jusqu'aux années 60 où elle a ensuite été rasée. Des créations de lotissements et de bâtis ont été fait sur la partie sud-est : un quartier résidentielle coupé de la forêt par un fossé et une installation de pépinières privées. En 1991, lorsque le parc est requalifié en site de détente et loisir, de nombreux projets et aménagements sont faits sur la partie de Beutre mais aucun, hormis le sentier en goudron, sur la zone étudiée.

Le parc est ouvert en 2003 où les constructions se poursuivent jusqu'en 2005.

4. Usagers

Deux comptages de visiteurs ont été réalisés sur deux parties du parc. Le premier est au niveau du parking de Beutre et le deuxième au niveau du pont sur le sentier principal sur la partie Magonty, le terrain d'étude. Ces comptages se sont fait à 20 min d'intervalle sur une durée de 30 min, un samedi après-midi hors vacances scolaires, entre 15h et 16h20, lors de beau temps. Ces résultats sont bien évidemment dépendant de nombreux facteurs : la saison, les conditions climatiques, les périodes scolaires, le jour et l'heure mais aussi les utilisateurs, un sportif est souvent seul alors qu'un promeneur est souvent avec sa famille.

a) Entrée de Beutre

Ci-dessous le résultat du premier. Le lieu est important, il a été choisi minutieusement. En effet, à partir du lieu d'observation il était possible de voir le parking voiture, l'entrée de Beutre de l'autre côté de la rue, les usagers du belvédère et l'autre chemin menant à la serre. En arrivant, 28 voitures était garée sur le parking et en repartant 39.

Dans le tableau, est entendue par « marche » ceux pratiquant la marche nordique ou ceux habillés en tenues de sport mais marchant.

	Enfant	Adolescent	Jeune adulte	Adulte et seniors	Somme
Sport	0	0	0	5	5
Vélo	0	1	4	5	10
Marche	1	1	0	7	9
Promeneur	10	4	13	23	50
Somme	11	6	17	40	74

Parmi les promeneurs certains enfants sont passés sur trottinette ou sur vélo accompagnés par leur famille à pied, ils ne sont pas pris en compte comme « vélo, enfant ». D'autres utilisateurs promenaient leurs chiens, sur 30 minutes il y en a eu 9.

Sur ces 74 personnes, ont continué le parc, après le parking, « la grande promenade » sur la partie de Magonty :

- Les 9 marcheurs dont une famille de 4 personnes
- 4 vélos
- 1 sportif

Sont arrivés de cette entrée 5 vélos.

Quelques commentaires :

- La plupart des personnes venant des voitures ont regardé le plan, ils découvrent le parc et sont donc des touristes.
- Certaines personnes m'ont questionné sur ce qu'il y avait à voir dans le parc.
- La plupart des utilisateurs promenant leurs chiens sont venus en voiture.

De cette première observation, il est déjà possible de voir qu'une majorité des usagers sont des adultes se promenant. Mais aussi que toutes les personnes continuant le parc ne sont pas des promeneurs.

b) Milieu du sentier

Le deuxième comptage montre le passage dans la partie du parc inexploité. Encore ici, le lieu d'observation était choisi, le terrain est coupé par un fossé, un unique pont permet de le franchir, ce qui en fait un lieu idéal.

	Enfant	Adolescent	Jeune adulte	Adulte et seniors	Somme
Sport	0	0	1	1	2
Vélo	3	0	4	12	19
Marche	0	0	1	0	1
Promeneur	0	1	2	2	5
Somme	3	1	8	15	27

Sur 30 min, certaines personnes ont eu le temps de faire leur jogging ou leur marche, leur passage n'est compté qu'une fois. Aucun promeneur avec un chien est passé, ni de famille entière.

La majorité des utilisateurs sont encore des adultes mais cette fois ci des cyclistes.

Les résultats sont, il faut le rappeler, très aléatoires : pour le premier lieu d'observation, un grand nombre de marcheurs sont partis sur le sentier contrairement au deuxième comptage où un unique marcheur est passé. Même si cela reste approximatif ce processus de comptage donne tout de même des informations.

c) Comparaison

(1) Utilisateurs

	Porte de Beutre	Sentier Magonty
Enfant	11%	15%
Adolescent	4%	8%
Jeune adulte	29%	23%
Adulte et seniors	56%	54%

Peu de différence d'utilisateurs entre les deux parties du parc.

(2) Utilisations

	Porte de Beutre	Sentier Magonty
Sport	7%	7%
Vélo	13%	70%
Marche	12%	4%
Promeneur	68%	19%

Peu de promeneurs sur le sentier, surtout des vélos qui ne font que le traverser.

Le SCoT vise à rendre le Bourgailh, un parc touristique, il est donc important d'apporter une autre population sur la partie de Magonty, de donner de l'intérêt aux familles pour qu'elles viennent le découvrir. De nombreuses activités sont proposées et peuvent être proposées pour attirer un maximum de tranche d'âge différente. La tranche la plus difficile à accrocher dans un tel endroit est l'âge des adolescents, car la majorité d'entre eux sont plus sensibles aux nouvelles technologies et aux écrans, qu'à la nature et à l'environnement, ce qui est visible par ces observations, seulement 4 et 8%.

5. Biodiversité ⁱⁱ

La biodiversité est un patrimoine, c'est une richesse naturelle qui tient grâce à un équilibre fragile, d'une extrême complexité. C'est pour cela qu'il est important de répertorier les espèces animales ou végétales sur un territoire donné. Cet inventaire doit être tenu à jour afin de vérifier l'évolution de toutes les espèces et ainsi agir en conséquence si un problème intervient dans la survie d'un acteur.ⁱⁱⁱ

L'inventaire du terrain est exhaustif, il a été réalisé sur le parc existant par le groupe s'occupant du site du Bourgailh. Il est donc possible qu'il y ait un manque ou un surplus d'informations. Cependant les sites écologiques étant très proches, nous pouvons considérer qu'il est au plus vrai.

a) Flore ^{iv}

En Gironde, les forêts sont principalement faites de conifères. Ceci s'explique principalement par sa position géographique et son climat océanique mais aussi l'histoire de la région. En effet, les forêts étaient des landes très humides, des marais, sans aucune exploitation possible mais l'empereur Napoléon III à la fin du 19^{ème}s. décida d'assainir ces landes et

de créer une économie autour du pin maritime. Cette action se fait toujours ressentir sur l'intégralité du territoire aquitain avec toutes ses forêts de pin.

Sur le terrain on trouve des futaies de conifères en majorité. En détail on peut aussi trouver de nombreux feuillus car sa proximité avec la Garonne crée un climat différent permettant à ces espèces de se développer.

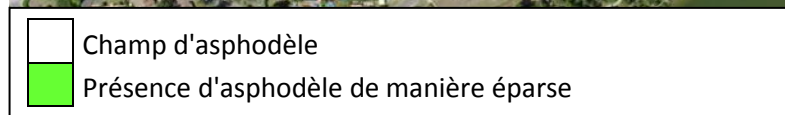


Figure 2 Carte représentant la présence d'asphodèle blanche sur le terrain d'étude
Source : Flavie Picard

La forêt n'a subi aucun impact de plantation malgré tout une espèce est invasive et crée d'importants problèmes de gestion. En effet le cerisier tardif, *Prunus serotina*, a été introduit en France pour l'ornement mais il est impossible de se débarrasser de cet arbre : la moindre chute de racine en permet la repousse d'un autre.

Une espèce de plante a été inventoriée sur le terrain et est protégée mais non menacée : l'asphodèle blanche, *Asphodelus albus*.

b) Faune

Insectes particuliers :

- Insectes xylophages *cerdo*, dont la larve est xylophage. Espèce protégée mais non en danger. C'est une

espèce nocturne, l'éclairage de nuit on a donc une incidence sur son mode de vie.

Mammifères :

- Sanglier, *Sus scrofa* de manière épisodique
- Chevreuil, *Capreolus capreolus*
- Blaireau européen, *Meles meles*
- Renard roux, *Vulpes vulpes*
- Ecureuil roux, *Sciurus vulgaris*
- Lapin de garenne, *Oryctolagus cuniculus*
- Mulet, *Apodemus sylvaticus*

Oiseau^v :

L'arrêté ^{vi} du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection concerne la quasi-totalité des espèces présentes. En effet seulement quatre ne sont pas concernés (le geai des chênes, le merle noir, la grive musicienne et la bécasse des bois).

Cet arrêté protège les espèces répertoriées de toute destruction, altération ou modification de leur lieu de reproduction et des aires de repos.

Dans cet arrêté on retrouve une grande variété d'oiseau présente sur le site, représentant de nombreuses familles, principalement des passereaux, comme :

- Verdier d'Europe, *Chloris chloris*
- Lorient d'Europe, *Oriolus oriolus*
- Sittelle torchepot, *Sitta europaea*
- Roitelet triple bandeau, *Regulus ignicapilla*
- Fauvette à tête noir, *Sylvia atricapilla*

Un passereau est classé vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine : le gobe-mouche gris, *Muscicapa striata*. Il est donc d'autant plus important de protéger ses lieux de reproduction et de sensibiliser la population.



Mais aussi des Piciformes, comme le pic épeiche, *Dendrocopos major*, ou le pic vert, *Picus viridis*.

Figure 3 Gobe-mouche gris
Source : www.oiseaux.net

Bucérotiformes : Huppe fasciée, *Upupa epops*



Figure 4 Milan Noir
Source : Christopher Plummer

Cuculiformes : Coucou gris, *Cuculus canorus*

Accipitriformes :

- Buse variable, *Buteo buteo*
- Epervier d'Europe, *Accipiter nisus*, une des autorisations exceptionnelles de désaillage² d'oiseaux peut lui être appliquée
- Bondrée apivore, *Pernis apivorus*
- Milan noir, *Milvus migrans*. Passage saisonnier pour la nidification reconnaissable à sa queue en forme de croissant de lune.

Falconiformes : Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus*

Strigiformes : Chouette hulotte, *Strix aluco*

Reptiles et amphibiens ^{vii}:

A noter que tous les reptiles et amphibiens sont sur liste rouge au niveau mondiale, européen et national mais aucune espèce sur le site d'étude n'est en danger. Un autre arrêté protège toutes perturbations de leur environnement et site de nidification.

- Couleuvre verte et jaune, *Hierophis viridiflavus*
- Couleuvre à collier, *Natrix natrix*
- Salamandre tachetée, *Salamandra salamandra*.
- Grenouille agile, *Rana dalmatina*

Beaucoup d'espèces de ce secteur sont sous arrêté préfectoral quant à la préservation de leur territoire. Il est donc important pour celles-ci de pouvoir proliférer sans nuisance liée à des aménagements futurs.

² La capture de rapaces

6. Aménagements existants

Sur le terrain, il existe quelques aménagements mais cela reste minime.

- Un sentier en goudron de 3 à 4 mètres de large de part et d'autre des entrées d'une longueur de 800m.
Un rebord en ciment de 1 à 2 mètres sur le côté ouest du sentier principal.
- Des chemins créés par l'usure des passants reliant les habitations au sentier, une quarantaine de propriétés sont facilement accessible par ces petits chemins, dont une trentaine formant une résidence. Certains sont devenus stables : l'herbe ne pousse plus, il ne reste que des graviers et des épines de pin.
D'autres sont présents mais l'herbe est tondu afin de protéger les habitations de l'avancée de la forêt.
- Un terrain vague d'environ 1 hectare au sud accueillant un bâti ouvert couvert, deux tables de pique-nique, une toilette et une dalle de béton de 25 mètres sur 10.
- Un parking au sud à l'extérieur du terrain vague, sur le bord de la route.
- Concernant les panneaux : un à l'entrée de Magonty montrant l'intégralité du parc et ses aménagements, un autre identique en haut du parking de Beutre sur le parc du Bourgailh peut laisser voir qu'une extension existe mais il faut regarder ce panneau.
Des poteaux indiquant la longueur du sentier « la grande promenade ».

Rien qu'en observant les panneaux schémas, il est facile de voir qu'un manque de structure existe. Sur la partie Magonty seulement deux légendes, les portes d'entrée et sur le reste du parc 17 légendes dont 3 portes.

7. Accessibilité

Il existe deux entrées, une au nord qui donne sur la partie du Bourgailh aménagée et une au sud qui relie un autre parc, le lac de Cap de Bos.

- Au nord, l'entrée de Beutre est de l'autre côté de la rue, perdue dans la forêt, aucun panneau n'indique que ce sentier existe réellement.
L'entrée n'est que piétonne, le parking pour les voitures est commun

mais il n'y a pas de chemin pour accéder à l'entrée, il n'y a par contre aucun parking pour vélo sur l'intégralité du parc. A la fin du parc existant, les utilisateurs ne voient que le parking et un panneau « fin de voie piétonne et cyclable ». Rien ne peut laisser prétendre à une continuité de la « grande promenade ».

- Au sud, l'entrée de Magonty, un pont en bois permet de passer le fossé. Des blocs de pierre sont installés pour éviter le passage de voitures.

Un parking y est aussi installé mais écarté de cette entrée. Un grillage est la zone d'entrée pour accéder au terrain vague et aux quelques installations présentes. Cette portion est déconnectée du chemin par un fossé.

D'autres connections avec le parc se sont faites : les propriétaires des maisons adjacentes ont créés des ouvertures au fond de leur jardin, dans le quartier, des planches ont été installées pour passer le fossé.

B. Diagnostic de la ville et de l'agglomération

1. Trame verte^{viii}

La trame verte est nécessaire pour la conservation des habitats naturels, elle est identifiée par les schémas régionaux de cohérence écologique. Elle a pour but de préserver des réservoirs de biodiversité, de constituer des corridors écologiques et ainsi en permettre une continuité^{ix}.

La création du parc urbain qu'est Bourgaillh s'inscrit ainsi dans la logique de la trame verte d'agglomération et appartient au système de parcs affiché par le PLU.

Le Bourgaillh ainsi que 2 autres parcs forment la coulée verte de la vallée du Peugue de Pessac : le lac de Cap de Bos et le bois du Peugue.

Les quatre territoires de la ville habitée

- Le site central
- Le territoire des quartiers
- Le territoire péri-central
- Le territoire périphérique

Nature et patrimoine

- Un patrimoine bâti des centralités à préserver
- Un réseau de parcs à compléter
- Des avenues à requalifier

- Un système de grands espaces publics, parcs urbains et suburbains à développer et articuler
- Des lisières à conforter et valoriser
- Des continuités paysagères à développer
- Des réserves forestières et agricoles à préserver et équiper
- Des emprises viticoles à protéger
- Des champs de crues à préserver et équiper
- Des sources à protéger

Traitement : a'urba, 2003
PLU, 2003
a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Agglomération

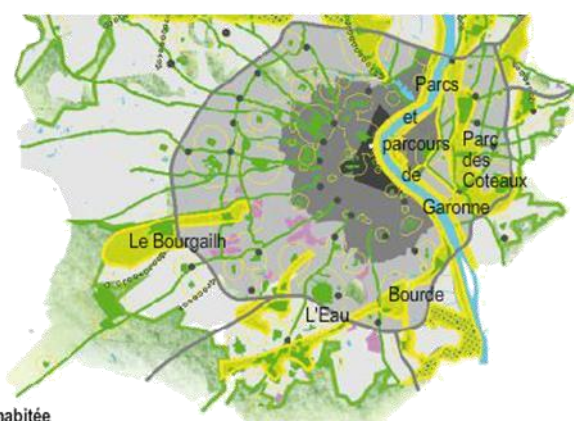


Figure 5 La trame verte du PLU
Source : <http://mappemonde.mgm.fr/num21/articles/baf4.html>

2. Accessibilité au terrain d'étude

La ville de Pessac fait partie de la Communauté Urbaine de Bordeaux, c'est une ville limitrophe de Bordeaux, elle est ainsi bien desservie par le réseau de transport. En effet deux lignes de bus permettent d'accéder au parc :

- un passant toutes les 20 minutes et longeant le parc permettant d'accéder à l'entrée de Beutre et de Magonty ainsi que la première entrée de la grande balade.
- Un passant toutes les 8 minutes, permettant l'accès à l'entrée de Beutre.

Le parking de Beutre est à 10 min de la rocade bordelaise ce qui permet un accès facile à de nombreux habitants de la CUB. De nombreuses départementales sont proches du site, celle menant à Lacanau et celle d'Arcachon.

Le parc est également à 2 minutes en voiture du zoo de Bordeaux-Pessac. Cette proximité peut facilement attirer des touristes passant sur la route de laquelle on voit très facilement le belvédère et créer la curiosité des passants.

3. La CUB

	Aucun enfant de moins de 25 ans	1 enfant de moins de 25 ans	2 enfants de moins de 25 ans	3 enfants de moins de 25 ans	4 enfants ou plus de moins de 25 ans
France	49%	22%	20%	7%	2%
CUB	47%	25%	20%	6%	2%
Pessac	48%	24%	20%	6%	2%

Ce tableau nous indique qu'un couple sur deux de la CUB ainsi que la ville de Pessac a un ou plusieurs enfants, ce qui est dans la moyenne nationale. Ce qui, dans la commune de Pessac, correspond à presque 8200 couples sur une population de 60.000 habitants, il est donc important de pouvoir offrir à ces familles des espaces conviviaux pour les enfants et les parents.

	moins de 10 ans	entre 10 et 19 ans	entre 20 et 34 ans	entre 35 et 54 ans	plus de 54 ans
France	12%	12%	18%	27%	30%
CUB	11%	12%	24%	26%	27%
Pessac	10%	14%	23%	25%	28%

Les regroupements d'âge de la CUB et de Pessac sont semblables à ceux de la France. Il est tout de même notable qu'il y a une différence au niveau des 20-34 ans, il y en a plus à Pessac et dans la CUB. Cette différence peut s'expliquer par l'attractivité que promulgue Bordeaux et son agglomération de ces nombreuses activités et son cadre de vie.

Une majorité de la population de Pessac a plus de 54 ans, ce qui c'est aussi ressenti dans le dénombrement des usagers.

Ces chiffres permettent de montrer l'intérêt de l'aménagement du parc ainsi !!

II. Projet

Etat général du projet : l'espace boisé est habité par de nombreuses espèces animales et végétales à protéger, en ce sens l'aménagement du parc ne peut se faire que sur une certaine zone ainsi que sur l'accessibilité et l'attractivité de ce parc.

A la suite du comptage, nous avons remarqué que très peu de touristes venaient sur la partie de Magonty, voir aucun, mais qu'une grande majorité des personnes étaient des cyclistes. Ceci nous aide pour la réalisation d'un projet basé sur trois thématiques afin d'attirer plus de personne, d'en faire un lieu touristique comme est écrit dans le PLU : famille, sport et nature. Nature car le site doit rester un espace boisé, il faut pouvoir sensibiliser les usagers à l'espace qui les entoure.

A. Aménagement divers

1. Accessibilité à la zone

a) Les entrées

Il est nécessaire de créer un appel vers l'entrée de Beutre depuis le parking.

- Panneau indiquant une continuité du circuit « grande promenade » ainsi que les aménagements existants et leur distance de 800m. Continuité visuelle du chemin, il ne faut plus de coupure, chemin piéton et cycliste

Pour l'entrée de Magonty, peu de modification car elle est attractive et visible.

- Mise à jour du panneau
- Extension du parking afin d'avoir un accès direct
- Changement du portail peu engageant par une barrière et des ouvertures sur les côtés afin de permettre du passage piéton.
- Idéalement déplacement de l'arrêt de bus mais c'est un coût élevé pour quelques mètres.

b) Les sorties

Même si le problème vient de l'attractivité du terrain, il ne faut pas négliger que si les gens rentrent ils doivent aussi sortir, il est donc important de créer un aspect positif au niveau des sorties et ainsi engager les visiteurs à voir plus.

A la sortie Beutre, notre regard est tout de suite attiré par le belvédère et donc sur le parc existant, il n'est donc pas essentiel de retravailler ce point.

A la sortie de Magonty, un travail est à faire afin de voir la possible continuité sur le lac de Cap de Bos. En effet, lorsque l'on se trouve sur le pont avec les pierres, il est difficile de voir qu'un parc se trouve derrière les deux rues, pourtant un sentier existe avec une piste cyclable. Un panneau « bois de Cap de Bos » est installé mais à un endroit où personne peut le lire ou même le voir, il serait plus judicieux de l'installer de l'autre côté du passage piéton lorsque l'on quitte le parc du Bourgailh.

c) Les parkings

Comme dit précédemment, le parking voiture de Magonty doit être allongé afin d'accéder facilement au parc, celui de Beutre est suffisant pour les fréquentations quotidiennes.

Il manque en revanche des parkings vélos, pourtant ce sont les plus nombreux usagers. Donc en seront installés en haut et en bas du parking voiture de Beutre et au niveau de l'espace de détente au sud.

d) Voir plus loin

La coulée verte relie trois parcs, le Bourgailh étant le premier, ensuite viens le lac de Cap de Bos et en continuant il y a le lac du Peugeot. Ces

trois parcs peuvent être unifiés et un seul et même sentier peut les relier et ainsi créer une très grande promenade.

2. Point de repos

Sur une balade de près de 800m d'un point à un autre, des bancs sont nécessaire, encore plus car les plus utilisateurs de ces espaces sont en majorité des personnes âgés. Cela incite aussi les usagers à prendre le temps, à observer, à les sensibiliser sur leur environnement. Pour que cela se fasse au mieux il est indispensable de ne pas juste poser un banc mais penser à son positionnement complet dans l'espace :

- Face à un arbre, un nichoir, un champ d'asphodèle
- Vers le sud pour un maximum de soleil ou vers l'ouest pour le coucher de soleil à travers la forêt
- A l'écart du sentier principal, au début des chemins
- Pour les handicapés, il doit y avoir de la place à côté.

Le matériel le plus convenable est le bois pour plusieurs raisons :

- Pouvoir tampon thermique contrairement à la fonte, acier, aluminium et la pierre
- Qualités esthétiques et se fond dans le paysage

Le bois doit avoir le label FSC ou PEFC car il est traçable et provient alors de ressources forestières raisonnées.

La norme NF EN 335 permet de classer le bois de 1 à 4 selon sa durabilité dans le temps. Le bois 3 et 4 est fait pour l'extérieur.^x

- Le robinier faux acacia est le bois le plus adapté à l'extérieur, sa norme est de 4. Il devient gris en vieillissant et n'est pas fait pour les grandes structures.
- Le frêne est de catégorie 3 avec un traitement à haute température donc non chimique. Il est utilisé pour des formes arrondies et du mobilier
- Le pin peut être de catégorie 3 ou 4 avec un traitement chimique mais non polluant
- Le mélèze est imputrescible hors sol. Il est utilisé pour les cabanes ou les passerelles.

Pour un côté esthétique les bancs en arrondis sont préférables, le frêne traité est donc le plus adapté.

D'autres installations seront mises à disposition au sud. Des dalles en bois, de 5 mètres sur 5, surélevées de moins d'un mètre de hauteur existent déjà dans le parc, en installer d'autres permettraient de créer une continuité. Sur ces dalles, il est possible de monter dessus, de s'allonger au soleil ou bien de profiter des étoiles la nuit.

B. Thématique nature

1. Flore

- Information sur les espèces protégées : sur le site, l'asphodèle blanche, panneaux aux entrées et au niveau des champs, expliquant qu'il est interdit de les cueillir.
- Des panneaux pour présenter les espèces présentes.
Idée des QR codes mais cela inciterai les usagers à utiliser leur portable et ce n'est pas l'intérêt d'un parc, il faut savoir se déconnecter et profiter de la nature.

2. Faune

Afin de n'apporter aucun impact sur la vie nocturne animal, aucun lampadaire ne serait installé sur le sentier.

- Nichoirs particuliers^{xi} pour les passereaux : le type de nichoir et même la taille du trou définit l'espèce qui va y nicher.

Nécessité de construction en bois non traité, naturellement résistant.

- Gobemouche gris : nichoir ouvert ou semi-ouvert avec une vue dégagée et pas perchoirs trop près du nid. Ce nichoir peut aussi accueillir des gobemouches noirs

- Pour les rapaces diurnes : des corbeilles en vannerie de différent diamètre à différente hauteur

Milan noir : panier de 70cm de diamètre à 10m de hauteur. Ce nichoir peut aussi accueillir les buses et les éperviers.

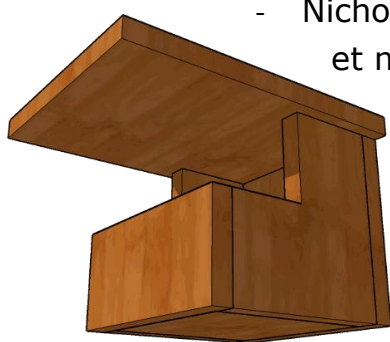


Figure 6 Nichoir pour
Gobemouche
Source : www.nichoirs.net

Des panneaux à proximité des nichoirs seront installés présentant les espèces pouvant y nicher et sensibiliser les lecteurs à leur préservation.

A la suite de tous les aménagements réalisés sur le terrain, il sera nécessaire de surveiller les populations animales afin de connaître l'impact réel qu'ils peuvent avoir sur la biodiversité.

3. Sorties

Comme l'écologie est différente sur cette portion, il serait intéressant de faire les sorties proposées également sur cette portion de parc :

- les sorties de la Ligue Protectrice des Oiseaux
- les initiations à l'herbologie
- les séances de sophrologie
- les balades à poney

Des ateliers de vannerie seront proposés pour ceux qui le désirent, il sera donc possible de construire des nichoirs pour les rapaces.

4. Mise en valeur par l'art^{xii}

Le LandArt est une tendance de l'art permettant d'intégrer la nature dans des œuvres contemporaines. Elles sont créées à partir de matériaux naturels tels que le bois, la terre, la pierre,... elles sont également éphémères puisque soumises aux conditions extérieures. C'est pour cela que ces œuvres n'ont pas d'incidences sur l'environnement et les écosystèmes. Au contraire elles peuvent avoir une symbolique forte et peuvent transmettre un message propre à chaque art.

Voici des exemples de Land art dont la signification correspond à l'image du parc qui doit en ressortir : observer, prendre le temps, s'intéresser

- Dominique Bailly^{xiii} est une sculptrice. Ses œuvres sont conçues grâce au paysage qui l'entoure, elle s'inspire de ce qu'elle voit ou ressent. Elle appelle ses créations des « sculptures promenades » car elles amènent au déplacement et à découvrir le paysage. Ainsi l'œuvre n'est pas « un objet à voir » mais « un espace à vivre ».
- Christine Juillard^{xiv} est une artiste qui cherche les détails dans la nature pour créer une œuvre en harmonie avec cet environnement. Elle attend un sentiment d'appartenance. Son œuvre « Les Jardins Réinventés » forme un siège, un cocon de branche au milieu des bois.

- Nils Udo^{xv} est le pionnier de « l'art dans la nature », il décrit son travail comme différent du LandArt car il veut faire ressortir la vivacité de la nature au lieu de l'utiliser.

« Le Nid » est sa première œuvre qu'il reproduit plusieurs fois dans différents pays mais aussi la plus symbolique. Il est fait de



Figure 7 « Le nid » par Nils Udo

Source : www.artwiki.fr

intriguer les plus curieux.

matériaux naturels sur des dimensions impressionnantes. Ce travail réanime une nature qui ne trouve plus sa place au sein de la société.

Ces multiples formes d'art permettent d'attirer une autre population, ceux s'intéressant à cet art et

C. Thématique sport^{xvi}

De nombreux sportifs viennent s'exercer sur la grande promenade et en partie sur la partie de Magonty. Il est donc intéressant de leur mettre à disposition des équipements de plein air. Cette pratique s'appelle le street workout, avec des agrès fait de barre en bois et de métal, elle mélange la musculation et la gymnastique. Pour le bois, le plus adapté est le pin traité.

Les agrès sont installés le long du sentier sur la partie en béton, de la sorte il n'est pas nécessaire de détruire la végétation. Comme les agrès sont disposés sur l'intégralité du sentier, cela crée ainsi un parcours santé disponible à toute personne. Afin d'aider à la compréhension des agrès des panneaux explicatifs sont fixés à la base de celle-ci. En alternant obstacles et ateliers, le parcours



Figure 8 Barre de traction

Source : www.play-musculation.forumactif.org

permet au mieux un entraînement physique complet.

D. Thématique famille

Il est nécessaire de créer un espace pour les familles car il y a un manque certain. Il doit être mis en place un espace pour les enfants et pour les parents pour tous les moments de la journée.

En effet, les aires de jeux sont de plus en plus demandées par les Français. Elles sont considérées et permettent :^{xvii}

- Lieu de détente
- Activités récréatives
- Dé foulement des enfants
- Développement de la créativité
- Apprentissage du partage
- Respect des espaces publics

Cet espace sera implanté au sud de la zone pour éviter tout impact environnemental.

1. Espace de jeu

Afin de ne pas dénoter avec l'environnement, les constructions seront en bois et avec du matériel vert, les cordes, les panneaux de bois. Les installations ne doivent pas être trop voyantes.

Deux possibilités :

- Une aire de jeu sans changement de sol : les jeux se doivent proches du sol, pas d'élévation pour les enfants, pas de balançoires ni de toboggan.

Mais un parcours d'aventure augmentant leur équilibre et leur agilité
Cette installation^{xviii} de 20m sur 9 permet aussi d'insérer au centre des cabanes posées sur le sol, des bancs et des petites structures pour enfants.

Elles sont peu couteuses, n'impacte pas le sol ni l'environnement



Figure 9 Parcours d'aventure

Source : www.entreprise-collectivite.fr

- Une autre aire de jeu avec changement de sol. Ce changement permet d'installer des toboggans, des jeux en hauteur.

Cette installation mesure 30 mètres sur 9. Les piliers sont discrets à travers un espace comme une forêt, car ils en imitent une.



Figure 10 Aire de jeu

Source : www.entreprise-collectivite.fr

Sur ces deux propositions, la première semble la plus judicieuse car elle impacte un minimum le sol et permet plus de possibilité de jeux aux enfants.

2. Espace de repas

L'espace public est de plus en plus considéré comme un lieu de vie, si les enfants peuvent passer des heures dans les jeux, il est aussi essentiel de penser aux parents et aux personnes sans enfants tel que les adolescents et les jeunes adultes.

Un endroit pour se poser ensemble autour d'un repas est toujours apprécié par la population. Le parc, sur sa globalité, ne propose pas ce service il est donc tout à fait possible de créer une aire de pique-nique.

Une table est déjà en place au sud mais cela limite l'accès à un unique groupe de personnes. D'autres tables seront installées à côté des jeux afin de satisfaire petit et grand, chacun à ses occupations, tout en gardant un contact sur les enfants.

Pour l'instant un feu de camp est monté à côté de la table existante mais cela est interdit et il existe toujours un risque d'incendie même si le feu est surveillé. Sur la dalle de béton peuvent être implantés trois barbecues fixes, pour plus de sécurité, car la dalle est éloigné de tout arbre. Ces espaces rares créés un espace très accueillant pour de nombreuses personnes, groupes d'amis de tout âge et des familles. De nombreux parcs en France possèdent déjà des barbecues publics comme le parc Crapa à Nantes ou le parc Miribel à Lyon.

Autour de ces barbecues seront construits des chaises pour pouvoir aussi s'y asseoir.

Conclusion

Le site du Bourgaillh est une forêt de conifères et de feuillus s'étendant sur 200 hectares. Il propose de nombreuses activités et constructions ouvertes à tous. Cependant les 200 hectares ne sont pas exploités et certaines parties restent à l'abandon. En ce sens, il a été utile de travailler sur l'attractivité de ces zones et de proposer une solution. Le sujet de ce document s'est porté sur l'aménagement d'une zone facilement accessible mais pourtant où peu de personnes se baladent. C'est en pensant à la demande du SCoT et du PLU de l'agglomération bordelaise que c'est construit la proposition d'aménagement. En effet, ces récents documents visent à créer un lieu ouvert aux touristes tout en sauvegardant la biodiversité et l'écologie du site entier. C'est pourquoi les aménagements se sont basés sur trois thématiques permettant à de nombreuses tranches d'âges de population mais aussi à de nombreuses personnes, touristes ou locaux de trouver satisfaction à la visite de ce parc. Les aménagements pour la famille accueillent toutes personnes et créer des lieux d'échanges, ceux pour le sport attirent plus une certaine population locale et enfin la thématique nature sensibilise tous ceux qui empruntent cette portion de parc. Ces nombreux aménagements sont durables dans le temps s'ils sont entretenus, ils ont un impact minimum sur la biodiversité fragile des lieux. Elle se doit par ailleurs d'être contrôlée afin de surveiller les effets de ces constructions. Le parc peut évoluer de manière durable, d'autres zones sont encore inexploitées, comme la colline qui n'est pas accessible à toute construction jusqu'en 2021. A cette date, d'autres plans seront mis en action, l'idée d'un nouveau belvédère est déjà évoquée.

Bibliographie et sitographie

- ⁱ Bibliographie : dossier de présentation, projet de SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, Sysdau. Juillet 2013, 49 pages
- ⁱⁱ Sitographie : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index> [consulté plusieurs fois en avril et mai]
- ⁱⁱⁱ Bibliographie : art. Année internationale de la biodiversité 1. Protéger le remarquable, Parcs, juillet 2010 n°65, 23 pages
- ^{iv} Bibliographie : inventaire forestier
- ^v Sitographie : <http://www.oiseaux.net> [consulté plusieurs fois en avril et mai]
- ^{vi} Sitographie : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277> [consulté le 15 mai]
- ^{vii} Sitographie : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248> [consulté le 15 mai]
- ^{viii} Sitographie : <http://mappemonde.mgm.fr/num21/articles/art09101.html> [consulté le 24 avril]
- ^{ix} Sitographie : <http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-tvb/qu-est-ce-que-trame-verte-bleue/definitions-trame-verte-bleue> [consulté le 5 mai]
- ^x Bibliographie : Quand les aménagements se font de tout bois. Yaël Haddad. Septembre 2013, 58 pages. Paysages actualités
- ^{xi} Sitographie : <http://nichoirs.net/index.html> [consulté le 20 mai]
- ^{xii} Sitographie : <http://www.landarts.fr/> [consulté plusieurs fois en avril et mai]
- ^{xiii} <http://www.dominique-bailly.com/> [consulté le 5 mai]
- ^{xiv} Sitographie : <http://www.zonevert.ca/christine-juillard/projet/observatoire-des-lieux> [consulté le 5 mai]
- ^{xv} Sitographie : <http://www.artwiki.fr/wakka.php?wiki=NilsUdo> [consulté le 5 mai]
- ^{xvi} Paysages actualités. Les Français veulent plus de jeux. Laurent Mignet. Nos 384-385 nov-déc 2015 70 pages
- ^{xvii} Bibliographie : aire de jeux. Visites aux pays des Helvètes Yaël Haddad. Novembre 2012 54 pages Paysages actualités
- ^{xviii} Sitographie : <http://entreprise-collectivite.fr/parcours-aventures-/1828-le-parcours-d-aventure-1.html> [consulté le 18 mai]

Autres sitographie :

<http://sig.bordeaux-metropole.fr/plualacarte>
<http://www.sysdau.fr/espace-documentaire>
<http://www.pessac.fr/>

Sous la direction de :

Michel Bacchi

Picard Flavie

Projet individuel

DAE3

2015-2016

Résumé :

La commune de Pessac possède un parc de 200 hectares qui rentre dans la politique de coulée verte du SCoT et du PLU. Ce parc est aménagé à de nombreux endroits mais possède encore des zones faibles en construction, elles sont laissées à l'abandon. Mon dossier s'est basé sur l'aménagement d'une de ces zones selon trois thématiques : une nature, une sport et une famille. Ces différentes constructions permettent à un maximum de population de venir se divertir dans un espace vert accessible à tous. Dans le cadre du SCoT, il a été important d'impacter un minimum la biodiversité par des aménagements construits sur des endroits précis.

Mots clés : espace vert, divertissement, tourisme, biodiversité

Localisation : Aquitaine, Gironde, 33600